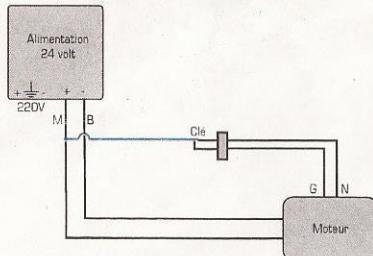


MOTEUR 80S

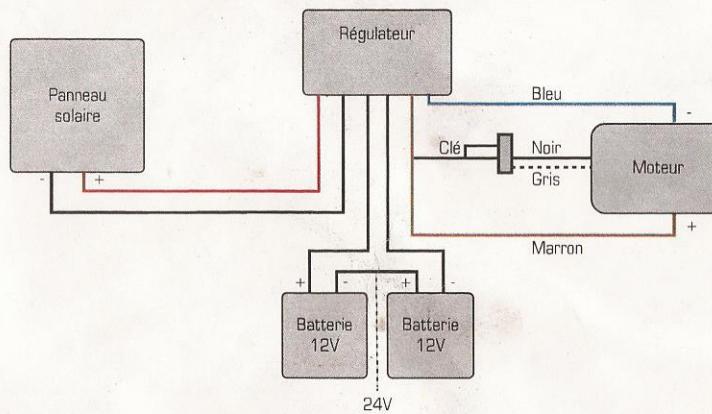
1 Branchement électrique

1.1 Alimentation électrique :

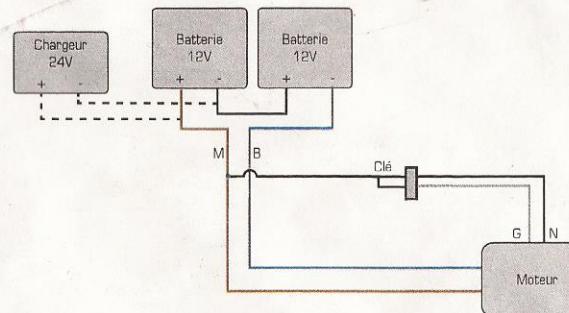


► Pour la 1ère manipulation après le branchement, voir la programmation du moteur chap. 2.

1.2 Alimentation solaire :



1.3 Alimentation sur batterie :



2 Généralités

Cette motorisation est destinée à entraîner les couvertures de sécurité de piscine à axe d'entraînement hors sol. Elle se monte dans l'axe d'enroulement et assure les fonctions suivantes :

- Mise en rotation de l'axe
 - Maintien en position d'arrêt de l'axe
 - Elle assure la fonction de palier de l'axe d'enroulement.
- En position non déployée, l'ensemble exerce un effort sur la motorisation d'environ 1600 Newtons pour un bassin de 4x8 m. La masse totale du tablier n'excédera pas 275 kg.

► Le moteur, lors du montage de l'axe, doit être positionné afin que le réglage des fins de courses se situe sur le dessus.

3 Description du produit

3.1 Mécanique

3.1.1. Plan d'encombrement

Le plan N° 106023 donne les caractéristiques d'encombrement du produit.

3.1.2. Paramètres fonctionnels :

- Rapport de réduction : 1/344
- Couple max : 80 Nm
- Puissance mécanique à Cmax : 50 watts +/- 10 %
- Couple de rupture mini (effort statique): 100 Nm
- Vitesse de rotation au couple MAX : 6,0 tours/minute (+/- 10 %)
- Vitesse de rotation à vide (à charge nulle) : 7,2 tours/minute (+/- 10 %)
- Etanchéité IPX5
- Service S3 (5% de 60 mn)
- Masse (hors paliers) 4,8 kg
- Course maxi (réglage fin de course maxi) : 20 tours d'axe

Ces caractéristiques sont données pour une utilisation normale (cf. limites d'utilisation) sur un bassin de 4m x 8m, pendant 3500 cycles minimum.

Lorsqu'une batterie est entretenue selon les conseils émis dans notre notice, sa durée de vie est optimisée et peut aller jusqu'à 3 ans en moyenne. Nous conseillons fortement de suivre les conseils émis dans la présente notice. En cas de non-respect des indications, aucune prise en charge ne pourra être effectuée et le remplacement des batteries sera à la charge du client.

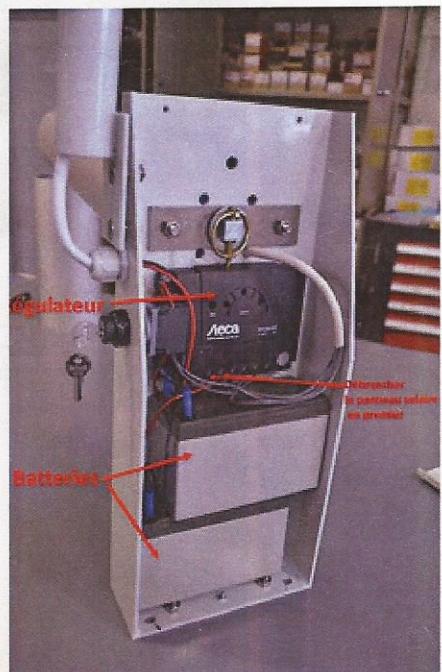
1. Utilisation quotidienne

- Les batteries de nos volets doivent être rechargées au moins tous les 15 jours afin de ne jamais laisser une batterie se décharger totalement.
- Si elle se compose de panneau solaire, un ensoleillement du panneau d'au moins 4 à 5 heures par jour est nécessaire afin d'assurer la bonne charge des batteries.
- N'hésitez pas à contrôler régulièrement le signal lumineux du voltmètre installé sur votre pied afin de vérifier le niveau de la batterie qui ne doit pas descendre en dessous de 22 volts pour une charge avec le chargeur fournis. Dans le cas où la batterie atteint un voltage inférieur, elle devra être chargé avec un booster externe type booster de voiture.

Attention : un déchargeage répété de la batterie en dessous des 22 volts entraîne une détérioration anticipée de la batterie.

2. Hivernage

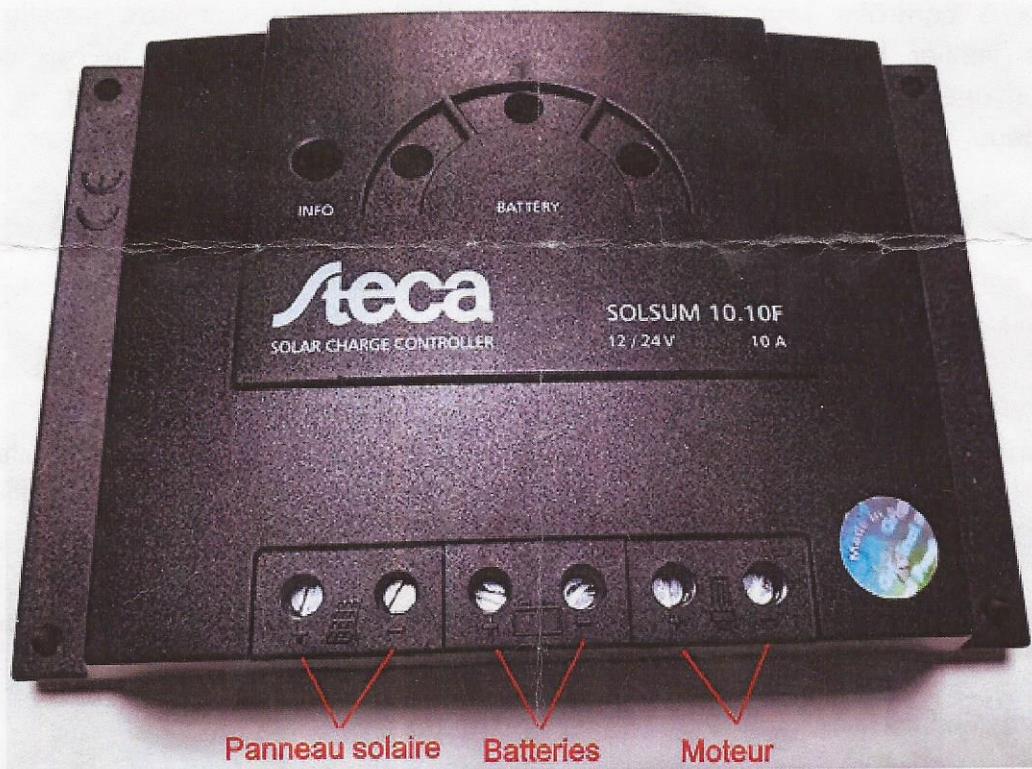
- **Hivernage passif** : il est conseillé d'enlever la batterie et de la mettre à l'abri du froid, de l'humidité et des intempéries. Une charge mensuelle de la batterie sera cependant indispensable afin de ne pas descendre en dessous de 22 volts.
- **Hivernage actif** : il est possible de laisser la batterie dans le volet en cas d'hivernage actif nécessitant l'ouverture régulière de votre volet à condition de maintenir également la charge supérieure au 22 volts. Encore une fois, la charge mensuelle de votre batterie sera nécessaire et indispensable pour la durée de vie de votre batterie.



3. Comment débrancher sa batterie

En cas de présence d'un panneau solaire, il est impératif de débrancher le panneau solaire en premier.

- Débrancher le panneau du régulateur
- Déconnecter ensuite la ou les batteries du volet





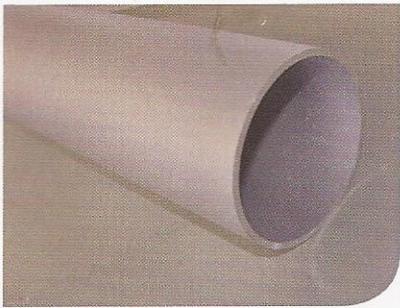
La couverture est transportée aux risques et périls du destinataire. A réception de la marchandise, si le destinataire constate des dommages occasionnés lors du transport, celui-ci doit immédiatement faire des réserves sur le bordereau de livraison du transporteur, ainsi que le confirmer sous 48h par lettre recommandée.

A LISTE DES ACCESSOIRES ET DESCRIPTIF

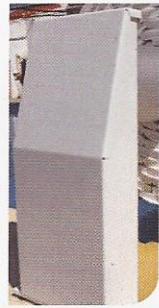
Votre colis peut varier d'un poids de 100 à 300 kg en fonction de la grandeur de votre volet, nous vous conseillons de le déplacer et de l'installer à 2 personnes au minimum.

Il est constitué de votre volet réalisé en fonction des plans de votre piscine, de cette notice de montage et des accessoires pour la fixation :

> 1 mât aluminium anodisé Ø140mm
+ 1 moteur tubulaire



> 1 borne côté moteur
> 1 borne côté palier



> 1 couverture



> 1 axe en aluminium carré de 80 x 80 pour la liaison des 2 bornes
+ Supports Borne (x2)

> 1 sac d'accessoires

> 2 rails + 4 roues



Le MOUV & ROLL est destiné à des piscines jusqu'à 5,40m x 12m + escalier de rayon 3 m. Le moteur d'entraînement, situé dans le mât, est fixé dans la borne équipée d'un bouton à clé. L'alimentation du moteur s'effectue soit par panneau solaire et sa batterie, soit filaire avec un coffret électrique installé dans le local technique.

LE TABLIER est composé de lames PVC opaques et étanches articulées qui flottent à la surface de l'eau. Aucune nécessité de rail de guidage.

La dimension du tablier est obligatoirement inférieure à la largeur du bassin, afin de laisser un jeu suffisant aux lames.

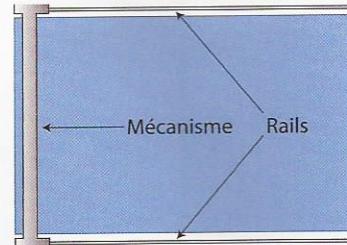
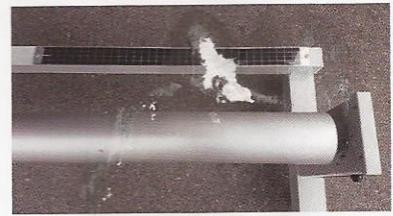
Si jamais votre bassin n'est pas parfaitement d'équerre, ce sera la plus petite largeur qui devra être prise en compte.

Lors du montage, le tablier doit être mis en place sur l'eau de façon à ce que les lames conservent un jeu également dans la longueur du bassin permettant ainsi leur mouvement. Si vous constatez que vous n'avez pas la nécessité de l'ensemble des lames livrées, conservez celles-ci précieusement au cas où vous seriez amené à en changer une.

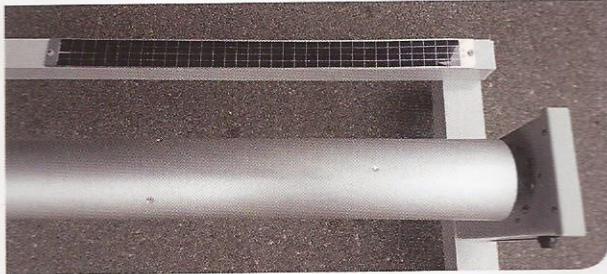
B CONSEILS D'INSTALLATION selon l'option d'alimentation choisie

1/ Montage de l'ensemble :

- Assembler les 2 pieds sur les tubes carrés 100 x 100 x 650 avec les vis M8.
- Fixer les 4 roues sur les tubes carrés 100 x 100 x 650 avec les vis M8
- Monter l'axe moteur diamètre 140 sur les 2 bornes. Vous devez positionner le moteur sur la borne avec le bouton à clé, puis l'autre côté sur la borne avec le palier.
- Ensuite, positionner le contre-axe carré de 80 x 80 et fixer-le sur les 2 tubes carrés 100 x 100 x 650 avec les vis M8.
- Positionnement des rails : les rails doivent être positionnés parallèlement aux longueurs du bassin afin que l'ensemble du mécanisme soit parallèle à la largeur du bassin.



2/ L'alimentation solaire :



Le panneau solaire est positionné sur le contre-axe afin de réduire l'encombrement et d'améliorer l'esthétique.

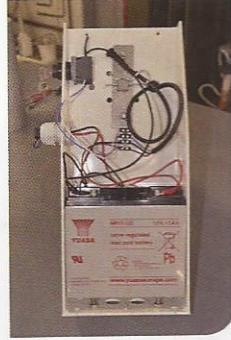
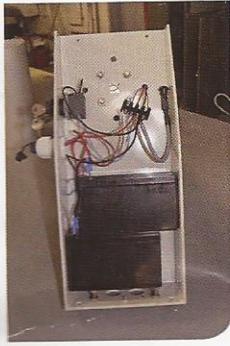


Un régulateur assure la gestion de la charge et de la décharge pour éviter un vieillissement prématûr des batteries.



Moteur 12V : 1 ou 2 batteries 12V.
ou
Moteur 24V : 2 batteries 12V.

3/ L'alimentation sur batterie :



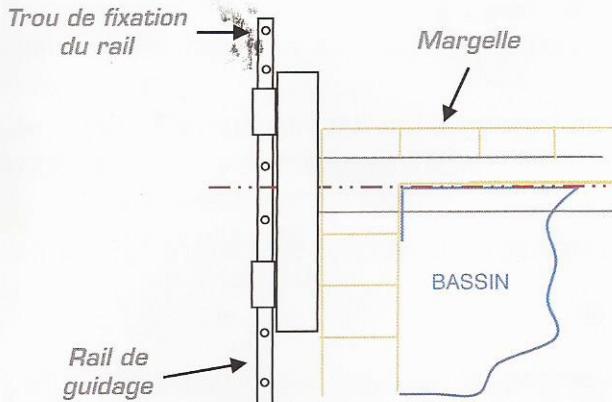
Moteur 12V : 1 ou 2 batteries 12V
ou
Moteur 24V : 2 batteries 12V.

4/ Positionner la borne de motorisation :

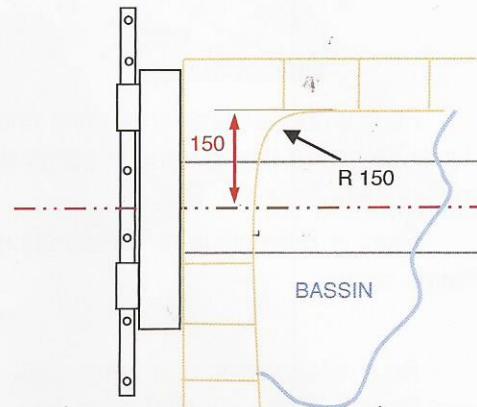
Elle peut être installée à droite ou à gauche du bassin et côté petit ou grand bain.

► Angles vifs

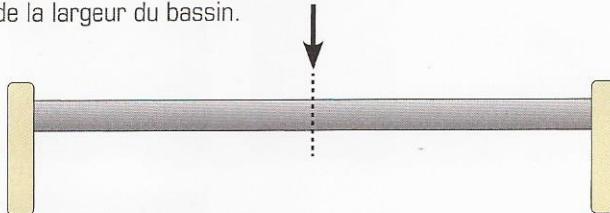
L'axe des bornes est aligné avec l'arase du bassin.



► Angles avec rayon : Avancez les bornes vers l'intérieur du bassin d'une distance équivalente au rayon.



Le milieu du mât est aligné avec le milieu de la largeur du bassin.



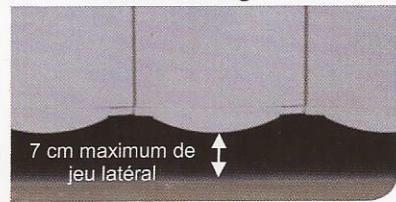
Alerte : Pensez à disposer vos margelles afin d'éviter le frottement de la couverture lors de l'ouverture et de la fermeture du volet.

► Positionnement de l'axe par rapport au bassin : Vous devez toujours positionner votre volet à l'endroit le plus large de votre bassin pour l'ouverture et la fermeture.

5/ Mise en place du tablier :

- Le tablier doit être mis en place sur l'eau de façon à ce que les lames conservent un jeu dans la longueur du bassin permettant ainsi leur mouvement. Si vous constatez qu'il ne faut pas l'ensemble des lames livrées, conservez celles-ci précieusement au cas où vous seriez amené à en changer une.

- Pour un bon fonctionnement, un jeu de quelques centimètres dans la largeur du bassin est également nécessaire pour compenser la dilatation des lames en plein ensoleillement et éviter un frottement important entre bouchons et liner. (Conformément à la norme, il est autorisé 7 cm maximum de jeu latéral).



- Les lames ne s'assemblent pas par enfilage mais par encliquetage du double crochet. Un « clac » indique l'emboîtement de la lame.

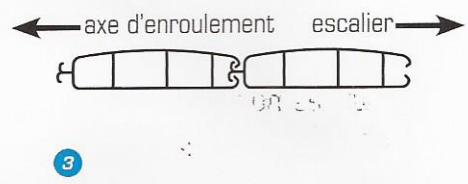
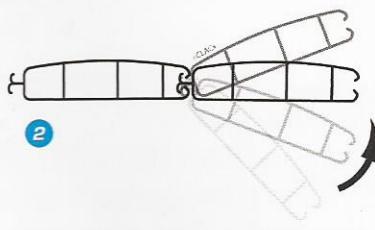
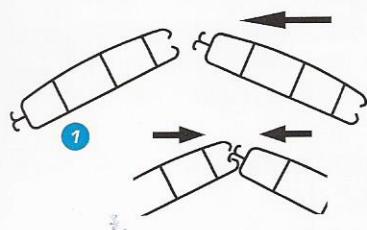
- Les bouchons obturateurs d'étanchéité sont pourvus d'ailette standard.

- Toute découpe de bouchon supprime sa garantie d'étanchéité et de rigidité de la lame du tablier.

- Avant la pose de vos lames, vous devez toujours les protéger du soleil et de la température, ainsi qu'éviter de les frotter sur le sol lors du déchargement du produit.

- Vos lames doivent toujours être en contact avec l'eau de votre bassin (dont la température à chaque endroit ne doit pas excéder 28°C). La filtration ne doit en aucun cas aspirer l'air qui, une fois refoulé, remonte à la surface pour former sous le tablier un matelas d'air. Dans ce cas, l'absence de contact de lames avec l'eau peut provoquer une déformation locale des lames sous forme de demi-sphère.

► Assemblage des lames :



- Pour emboîter une lame dans une autre, engagez en premier le crochet inférieur de la partie mâle de la lame de droite (fig.1) dans la gorge de la lame de gauche. Reproduire ce mouvement jusqu'à encliquetage complet de la lame (fig.2).

- Fixez le premier lé de lames équipé des sangles d'enroulement. Répartir de manière égale le jeu latéral du tablier.

- Pour décliquer une lame, procédez de la façon inverse, en appuyant sur la partie inférieure de la gorge femelle (lame gauche) pour dégager le crochet supérieur de la partie mâle (lame de droite).

► Assemblage des sangles : (Elles sont montées en usine)

Côté mât : Après avoir centré le tablier sur le bassin, à l'aide des vis inox auto-perforantes 4.8x30, vissez les 3 sangles sur le mât.



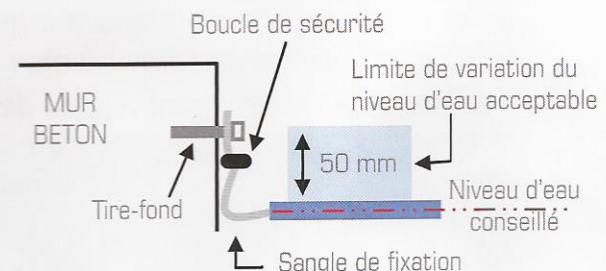
Les skis, permettent d'orienter la dernière lame du volet pour faciliter le déroulement.



6/ Mise en place de la fixation de sécurité :

Ce kit est fourni automatiquement avec votre volet.

(Spécification de la classe de résistance du béton suivant la norme NBN B15-001, ce qui correspond aux fondations ou dalles de sol et autres éléments non ou faiblement armés).



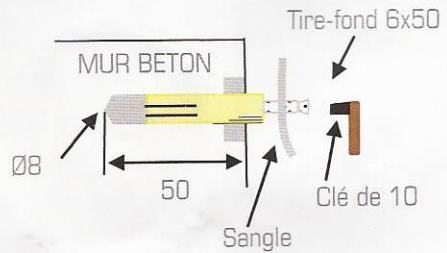
► Accessoires de fixation :

- 1 cheville plastique Ø10.
- 1 tire-fond inox A4 8x60.
- 1 rondelle Ø8 inox A4.

- 1 boucle de sécurité. (Pour l'ouverture de la boucle, appliquer une pression sur la partie centrale et une sur les 2 parties latérales).

► Les outils nécessaires pour la fixation :

- un perforateur béton avec forêt à béton Ø10
- un marteau
- une clé de 13



Installation :

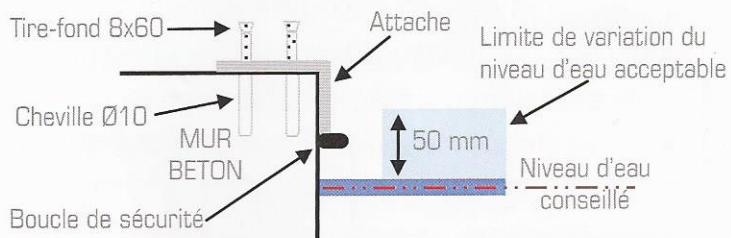
- Percez 1 trou Ø10, y introduire la cheville plastique,
- Passez le tire-fond dans le trou de la sangle et vissez l'ensemble dans la cheville.

EN OPTION POSSIBILITE D'UNE AUTRE FIXATION : *L'attache sous margelle*

Ce kit est prévu pour les nouveaux bassins ou pour les bassins en coque polyester.

Pour les nouveaux bassins : Ne pas fixer vos margelles à l'emplacement des attaches.

Pour les bassins déjà existant : Il convient de desceller les margelles afin de fixer l'attache sous margelle.



► Accessoires de fixation pour l'attache :

- 2 tire-fond inox A4 M8x60
- 2 rondelles Ø8
- 2 chevilles Ø10
- 1 attache

► Les outils nécessaires pour la fixation de l'attache sous margelles :

- un perforateur à béton avec forêt à béton Ø10
- une clé de 13
- un marteau

Installation :

- Retirez les margelles au niveau de l'installation de l'attache.
- Percez 2 trous de Ø10 et enfoncez les chevilles plastiques. L'arrière de l'attache ne doit pas frotter contre le liner.
- Fixez l'ensemble avec les tire-fond (M8x60) en bloquant avec la clé de 13.

CONSEILS D'UTILISATION ET DE SECURITE

Avertissement :

- ▶ Toujours garder la vue sur le bassin lors de l'ouverture et la fermeture de la couverture afin de s'assurer au préalable de l'absence de baigneur ou corps étranger dans la piscine.
- ▶ Après chaque manœuvre, pensez à retirer la clé et la ranger hors de portée des enfants.



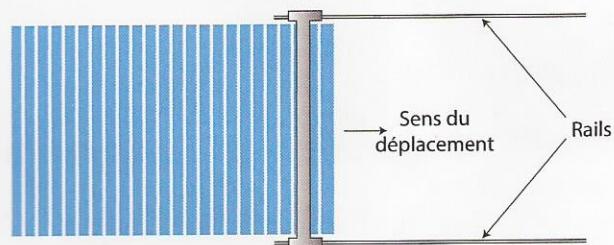
1/ Ouverture de la couverture :

- Avant l'ouverture et l'action du moteur, il est impératif de déverrouiller les attaches de sécurité.
- Positionnez la clé sur ouverture (une seule impulsion suffit).
- ▶ En cas de problème, actionnez la clé sur fermeture et la couverture s'arrêtera automatiquement. Elle doit être, soit totalement ouverte, soit totalement fermée.
- ▶ Il est impératif de ne pas arrêter en position intermédiaire ce qui peut entraîner un risque de coincement de corps, sous le volet roulant, en cas de baignade.



2/ Fermeture de la couverture :

- Positionnez la clé sur fermeture et la maintenir jusqu'à la fermeture complète du bassin.
- Une fois la manœuvre terminée, il est important de verrouiller la piscine et d'assurer ainsi la sécurité de vos enfants.



- ▶ Si vous avez de grands rayons en bout de votre bassin, vous devez déplacer le volet manuellement pour que les lames puissent descendre sur l'eau sans accrocher les margelles sur la partie la plus large.

3/ Déplacement du volet :

Pour déplacer le volet :

- Se positionner au centre du cylindre formé par les lames du volet,
- Poussez ou tirez l'ensemble.



Position du volet pour l'ouverture et la fermeture :

- ▶ Après avoir repéré la position idéale du volet pour l'ouverture et la fermeture. Positionner les butées (voir photo).
- ▶ Le rail au sol sert de guide pour perfectionner la position du volet.



IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT

- ▶ La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants près d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.
- ▶ La présence d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.
- ▶ Apprenez les gestes qui sauvent.
- ▶ Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours :



Pompiers (18 ou 112 depuis un portable), SAMU (15), centre antipoison.

- ▶ Il est indispensable de faire contrôler votre système de sécurité 1 fois/an par l'installateur.

Attention la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée selon les instructions.

- ▶ Il est formellement interdit de monter, marcher ou sauter sur la couverture.
- ▶ Attention : Cette couverture de sécurité ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- ▶ La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence du domicile.
- ▶ Contrôlez l'absence de baigneur ou de corps étrangers dans le bassin avant et pendant l'ouverture et la fermeture de la couverture.
- ▶ Rangez les outils nécessaires pour actionner la couverture hors de portée des enfants.
- ▶ La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.
- ▶ Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou lors d'un constat de disfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.
- ▶ Toujours vérifier que le niveau d'eau du bassin reste constant et conforme aux préconisations du fabricant.

MAINTENANCE

1/ L'entretien est à la charge du client, pour le nettoyage quotidien de votre couverture, utilisez un jet d'eau ou un nettoyeur haute pression sans détergent (température inférieure à 40°C). Vous devez également réaliser un nettoyage au minimum 3 fois par an avec un produit nettoyant doux, non abrasif, non moussant et sans solvant. (exclure les éponges abrasives).

2/ Au niveau des conditions d'exploitation, vous devez entretenir en permanence l'eau en maintenant le PH, le TH, le TAC, le taux de produits de traitement ainsi qu'en contrôlant les procédés de traitement.

Taux préconisés : PH entre 7 et 7.6 / CL entre 0.7 et 1.2 part par million de chlore

BR entre 1 et 2 part par million de Brome / TH entre 15 et 25°

TAC entre 10 et 20° / ICA entre 30 et 50 part par million

3/ Lorsque votre couverture est fermée, l'utilisation de chlore doit être faible. C'est pourquoi durant le traitement par électrolyse de sel, il est important d'éviter toute surproduction de chlore et diminuer son temps de fonctionnement. Prévoir une mise à la terre du bassin pour évacuer les courants électriques vagabonds, cause d'oxydation des métaux.

4/ La température de l'eau doit être inférieur à 30°C. Il est également nécessaire de filtrer durant les périodes de fort ensoleillement.

5/ Au niveau de l'hivernage, fermez la couverture, condamnez l'alimentation du boîtier électrique. Nous vous recommandons la pose d'un filet d'hivernage afin de protéger les lames.

6/ En cas de neige, ne pas manipuler votre volet.

7/ Procédez au contrôle des lames, du réglage de fin de course, du fonctionnement de la motorisation, ainsi qu'à la vérification du niveau d'eau.

8/ Les pièces de rechange doivent être d'origine, c'est-à-dire fournies par notre société. Toute modification en dehors de nos ateliers ou avec des pièces de rechange d'une autre origine entraînera la cessation de la garantie ainsi que de la conformité.

9/ Lubrifiez régulièrement les paliers avec un produit non gras et non agressif.

10/ En ce qui concerne le SAV, vous devez vous adresser à votre distributeur.

Notice susceptible d'être modifiée sans préavis.